

Compte-rendu synthétique de la réunion de restitution du GT auprès du Conseil Municipal

Réunion du mercredi 17 avril 2024 à 20h

Participants

Les représentants de la commune :

- Monsieur Jean-Michel MERCIER, Maire
- Madame Marie-Annick CLERCY, 2^{ème} adjointe
- Madame Pascale BODIN, 3^{ème} adjointe
- Madame Jocelyne BARRE, Conseillère municipale
- Madame Nathalie DUQUERROY, Conseillère municipale
- Monsieur Pascal SAUZET, Conseiller municipal

Les habitants :

- Monsieur Rémi BERNARDEAU
- Monsieur Jean-François CHEVRIER
- Madame Lucie CHOUVENC
- Madame Martine LECAM
- Madame Marie-Laure CHARRAUD

Les représentants de SOLVEO Energies :

- Madame Margot GUICHARD
- Madame Adeline MANCEL
- Monsieur Emmanuel VAILLE

Déroulement de la réunion

→ Accueil et introduction

Jean-Michel Mercier remercie les participants pour leur présence et SOLVEO pour avoir animé les précédentes réunions du Groupe de Travail. Il indique que cette démarche a commencé à susciter la curiosité de la part d'habitants, y compris en dehors de la commune. Il souligne la **richesse des idées formulées**.

Il donne quelques actualités concernant La Chapelle-Bâton : **réouverture du garage** dans la commune ; annonce de la **réouverture de l'école** sous la forme d'une école alternative avec une douzaine d'élèves (ce qui renforce la légitimité de l'idée de réhabilitation du lieu et de mise en place de nouvelles activités).

Il indique que c'est **une belle histoire qui est en train de s'écrire dans la commune**.

→ Présentation de la synthèse des idées émises lors des précédentes réunions

Emmanuel Vaillle rappelle la **manière dont la démarche a été conçue** : dans le cadre du partenariat avec la commune autour du projet éolien, un porte-à-porte a été réalisé à l'été 2023 dans la commune, pour présenter le partenariat, la démarche et le projet. L'objectif était également d'identifier des volontaires pour participer au Groupe de Travail.

Trois réunions ont été organisées par la suite autour de thématiques importantes qui avaient été définies par la commune : **vie locale ; autonomie énergétique ; environnement et gestion de l'eau** (chaque réunion a permis des temps de travail collaboratifs pour favoriser l'émergence des idées des habitants).

Ces réunions ont bien fonctionné puisque 10 à 15 participants sont venus sur chacune avec des représentants de la municipalité. Chaque réunion a fait l'objet de comptes-rendus pour restituer les idées et les échanges.

Il avait été convenu au début de la démarche que les idées émises par le GT feraient l'objet d'une **restitution devant les élus** et c'est justement l'objet de la présente réunion. L'objectif était d'organiser des réflexions très ouvertes pour que les élus puissent réagir et voir comment ils envisagent la suite de cette démarche.

Trois points ressortent des travaux des participants :

- **Un consensus sur la nécessité d'entreprendre des actions pour la vie locale**
 - o **Réhabilitation de l'ancienne école pour en faire un "tiers-lieu"** (activités artisanales, artistiques, culturelles et évènementielles) : cette idée a été rapidement émise et débattue au cours des réunions
 - o Réflexion sur une épicerie autonome (qui pourrait aussi être hébergée dans l'ancienne école) ou de livraison de courses pour les personnes âgées dans la commune
 - o Le "tiers-lieu" pourrait accueillir des moments conviviaux du club de foot de façon plus régulière

- **Des préoccupations partagées sur l'environnement et l'énergie**
 - o Des débats sur les infrastructures du club de foot (en particulier la pelouse) qui nécessitent des moyens tout en tenant compte du changement climatique (arrosage), mais tout cela est avant tout un sujet d'investissements
 - o Une dynamique à insuffler sur la rénovation énergétique des bâtiments (qu'il s'agisse des bâtiments communaux mais aussi des logements locatifs)

- **Une volonté d'aller plus loin dans la démarche et de poursuivre la réflexion**
 - o Création de **groupes projets** citoyens pour travailler sur le "tiers-lieu" (et la réhabilitation de l'école) et sur la rénovation énergétique
 - o Des **investissements** à prévoir avec un soutien éventuel à déterminer de SOLVEO pour le club de foot et / ou les associations du village

→ Principaux éléments issus des échanges

Le Maire précise qu'il partage le besoin d'investissements en particulier pour les infrastructures du club de foot mais rappelle que ces infrastructures sont tout de même dans un état correct et peuvent encore accueillir les joueuses aujourd'hui.

Le Maire est très satisfait de ce qui ressort des échanges. Il indique que **les élus partagent la volonté d'aller plus loin et de poursuivre cette démarche**. L'objectif est de bâtir un projet communal ensemble.

Un participant demande où en est le projet éolien pour savoir si les réflexions du GT sont utiles.

Adeline Mancel indique que **les études environnementales se poursuivent**. Des études de sol sont à mener sur les prochaines semaines. Les caractéristiques précises du projet seront ensuite définies avec

les élus à l'été (implantation, caractéristiques des machines...). Les premiers résultats des études démontrent qu'il n'y a pas de sujet de préoccupation au niveau des espèces faunistiques par exemple.

Elle précise la nature des retombées économiques qui seraient perçues par la commune autour du parc éolien : il y a d'une part **la fiscalité** qui est liée à la réglementation (c'est le cas pour tous les parcs éoliens présents sur le territoire) ; et d'autre part **les bénéfices que pourra toucher la commune** grâce à la vente de l'électricité **en étant propriétaire du parc éolien** (et c'est ce qui fait la grande **spécificité et l'intérêt du projet et du partenariat contracté entre la commune et SOLVEO**). L'objet du GT était justement de réfléchir à l'utilisation de ces retombées économiques pour qu'elles soient les plus utiles possibles à la commune et aux besoins des habitants.

Adeline Mancel rappelle que le projet éolien sera constitué de **3 à 4 éoliennes** et que les caractéristiques du projet détermineront le modèle économique du projet (suivant la taille des éoliennes, la production d'électricité et donc les bénéfices seront différents). Il faudra donc trouver **le meilleur équilibre entre le modèle économique et les enjeux environnementaux** et d'acceptabilité du projet.

Le Maire précise que nonobstant ce qui pourrait se passer autour du projet éolien, il faudra tout de même poursuivre cette démarche de manière autonome avec les habitants (ce sont simplement les moyens financiers qui pourront varier).

Sur les suites à donner

→ **L'idée est partagée qu'il faut à présent avancer plus concrètement sur la démarche**

Il faut donc qu'un volontaire prenne en charge l'animation et la coordination du groupe de travail, sinon la démarche ne pourra pas se poursuivre. Il est également partagé le fait que même s'il y a un coordinateur du groupe de travail, le travail collectif se poursuivra, pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, de même que SOLVEO reste volontaire pour continuer d'apporter un appui à ces travaux. Pour autant, tout ce qui est ressorti des réflexions du GT ne peut être traité dans un seul groupe de travail et il faut donc se donner des priorités (à l'inverse, initier plusieurs groupes de travail sur différents projets semble irréaliste).

→ **La priorité est donnée au "tiers-lieu" et au fait de réinventer l'école**

Les participants sont d'accord pour se donner des priorités. **Le sujet du "tiers-lieu" et de la réhabilitation de l'école est le sujet central**, qui plus est car il est au croisement de toutes les thématiques traitées par ailleurs. Un "tiers-lieu" suppose une gestion et une animation à part entière, cela ne peut pas reposer que sur la base du bénévolat. Il s'agit donc d'un projet d'ampleur. Il faut sans doute s'inspirer d'autres exemples, voir quels sont les besoins, les erreurs, les bonnes idées, etc.

La question est posée de savoir ce qu'on met derrière ce "tiers-lieu". **Il faut partir de l'école** : dans la mesure où il est à présent assuré que celle-ci va rouvrir, il faut réfléchir à la manière dont ce lieu pourrait accueillir des activités complémentaires, en cohérence avec l'installation de la classe alternative. Il est important de garder en tête la **dimension conviviale que pourrait revêtir ce lieu** pour accueillir les habitants et les gens de passage dans la commune.

Le GT pourrait avoir **plusieurs attributions** : recherche de financements ; réflexions sur les activités et les services du lieu ; réhabilitation de l'école...

Au-delà des membres proprement dits du Groupe de Travail, d'autres habitants pourraient être sollicités en fonction de leur expertise pour venir aider.

→ **Sur la communication de la démarche**

Des réflexions sont en cours **pour communiquer sur cette démarche et la faire connaître** dans la commune et même au-delà (dans le cadre de la concertation à venir sur le projet éolien). L'enjeu est de

faire savoir aux habitants ce qui a été réalisé au sein du GT pour susciter autant que possible un nouvel élan et éventuellement de nouveaux volontaires pour travailler. Il est important de pouvoir commencer à travailler sur le “tiers-lieu” pour **montrer que la dynamique a été amorcée**, car il est toujours plus facile de rejoindre une démarche qui est déjà initiée.

➔ **Sur le Groupe de Travail « tiers-lieu / réouverture de l'école »**

Les participants sont d'accord pour constituer officiellement le Groupe de Travail sur le “tiers-lieu” et la réhabilitation de l'école autour de deux binômes constitués d'habitants volontaires et d'élus.

Les premiers membres du Groupe de Travail sont les suivants :

- **Lucie CHOUVENC, en tant que coordinatrice**
- **Jean-Michel MERCIER, Maire, en tant qu'appui à la coordinatrice**
- **Marie-Laure CHARRAUD, en tant que coordinatrice adjointe**
- **Pascale BODIN, 3^{ème} adjointe au Maire, en tant qu'appui à la coordinatrice adjointe**

Il est entendu que les premières actions du Groupe porteront sur :

- Une étude de tiers-lieux déjà existants pour s'inspirer des bonnes pratiques
- La mise en place d'une plateforme ou d'un groupe whats app pour partager les ressources et les idées issues d'une veille spécifique sur le sujet
- L'organisation d'une première réunion en début d'été pour organiser la suite et fixer les priorités

De la même manière, il est partagé par les participants que le nom du projet (et ainsi du tiers-lieu) pourrait être le suivant : « **Pas à pas** », car cela symbolise autant le caractère progressif de la démarche (et la nécessité d'avancer ensemble) que l'apprentissage des élèves qui par nature, apprennent pas à pas.